Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20220629-2022-059-BF
Date de télétransmission : 05/07/2022
Date de réception préfecture : 05/07/2022

Ville de VOIRON

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIN 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-059 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 23 juin 2022, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.
Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C.BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, F. BRABRI, F. DUFFOUR, N. FAYOLLE, B. GATTAZ, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, L. RUELLO-MOGORE, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Le secrétaire de séance désigné est M. GUICHERD-DELANNAZ.

OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Adoption du Compte administratif 2021 - Budget annexe réseau de chaleur

---

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2021 et les Décisions Modificatives 2021 qui s'y rattachent pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2021 du budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0,00 €	460 044,18 €
Recettes	0,15 €	749 140,50 €
Résultat 2021	**0,15**	**289 096,32**
Résultat antérieur	0,00	97 765,00
Résultat cumulé	**0,15**	**386 861,32**
Excédent global de clôture	**0,15**	**386 861,32**
Restes à réaliser nets à financer		0,00
Résultats cumulés avec RàR	**0,15**	**386 861,32**
Excédent global de clôture disponible	**386 861,47**	

Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20220629-2022-059-BF
Date de télétransmission : 05/07/2022
Date de réception préfecture : 05/07/2022

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Finances, Administration générale, Commerces et Sécurité du 20 juin 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner acte de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2021 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;

- De constater les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2021 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;

- D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2021 pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est **ADOPTEE par 27 voix POUR - 7 ABSTENTIONS (A. BELLEVILLE, A. FAVIER, B. HUET, M. MISTRE) - (J. VIAL, J-P. ALIBEU, E. LAROCHE-JOUBERT) - Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VOIRON (ISÈRE)

Julien POLAT